

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 JUIN 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Budget supplémentaire
2017 – Budget annexe
assainissement**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 juin 2017
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 3 juillet 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 3 juillet 2017

Pour le Maire
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 29 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET*, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE*, Monsieur HAÏAT, Monsieur COUTANT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur ROUXEL

*Madame AGUINET (présente à compter du dossier 17 D 09)

*Madame ANDRE (présente à compter du compte-rendu des actes administratifs)

Avait donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur PERICARD
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame AGUINET à Madame LIBESKIND
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES
Madame SILLY à Madame ADAM

Etaient absentes :

Madame CERIGHELLI
Madame ROULY

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

N° DE DOSSIER : 17 D 17c

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'adopter le Compte Administratif pour l'exercice 2016.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2017.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

- Dépenses et recettes 57 902, 60 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 2 098 377,28 €
- Recettes 4 364 233,85 €

En référence à l'art L2224-11-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la section d'investissement est votée en excédent du fait du report d'un emprunt signé en 2016 avec une phase de mobilisation au 30 juin 2018 au plus tard permettant de financer la programmation pluriannuelle 2016-2018 des travaux adoptés dans le schéma directeur d'assainissement voté par le Conseil Municipal le 14/12/2015.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2017 du budget annexe Assainissement.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL votant contre,

ADOpte le Budget Supplémentaire 2017 du budget annexe Assainissement.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD

Maire de Saint-Germain-en-Laye